

**BILAN ACTIF**

	Brut	Amortissements et dépréciations	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Capital souscrit non appelé				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	134 070,31	134 070,31		
Fonds commercial	9 115,19		9 115,19	9 115,19
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	15 244,90	15 244,90		16 270,22
Installations techniques, matériels. et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	478 758,19	279 325,14	199 433,05	130 874,94
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financiers</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	13 916 513,74	4 620 472,75	9 296 040,99	9 249 459,42
Créances rattachées à des participations	36 094 484,19	4 435 104,52	31 659 379,67	32 302 126,51
Autres titres immobilisés	2 749 320,66	452 802,00	2 296 518,66	1 666 521,39
Prêts				
Autres immobilisations financières	39 068,51		39 068,51	27 810,14
<b>TOTAL II</b>	<b>53 436 575,69</b>	<b>9 937 019,62</b>	<b>43 499 556,07</b>	<b>43 402 177,81</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stock et en-cours</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Créances clients et comptes rattachés	198 082,11	124 156,51	73 925,60	14 992,49
Autres créances	62 701,80	8 220,00	54 481,80	45 475,36
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	3 736 915,41	90 340,81	3 646 574,60	2 832 506,28
dont actions propres	3 736 915,41			
Disponibilités	135 071,09		135 071,09	1 176 966,30
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	29 464,07		29 464,07	12 230,68
<b>TOTAL II</b>	<b>4 162 234,48</b>	<b>222 717,32</b>	<b>3 939 517,16</b>	<b>4 082 171,11</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>57 598 810,17</b>	<b>10 159 736,94</b>	<b>47 439 073,23</b>	<b>47 484 348,92</b>

## BILAN PASSIF

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel <i>dont versé</i> 5 624 610,00	5 624 610,00	5 703 960,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport..	89 434,21	89 434,21
Ecart de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserve légale	809 049,98	809 049,98
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	129 969,83	129 969,83
Autres réserves	39 243 311,69	40 819 034,09
Report à nouveau	-369 382,69	
Résultat net de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 677 975,47	-369 382,69
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>47 204 968,49</b>	<b>47 182 065,42</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL II</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL III</b>		
<b>DETTES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	535,38	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 935,82	98 552,56
Dettes fiscales et sociales	172 483,63	203 531,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	149,91	199,92
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV</b>	<b>234 104,74</b>	<b>302 283,50</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>47 439 073,23</b>	<b>47 484 348,92</b>
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

## COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportation	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	430,00		430,00	
Production vendue de biens				
Production vendue de services			506 508,65	638 566,23
<b>CHIFFRE D'AFFAIRE NET</b>	430,00		506 938,65	638 566,23
Production stockée				
Production immobilisée			57 350,00	
Subventions d'exploitation			6 999,98	8 410,00
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			75,65	73,55
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>			571 364,28	647 049,78
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			669 085,33	647 636,87
Impôts, taxes et versements assimilés			44 878,40	61 111,56
Salaires et traitements			543 487,19	720 326,22
Charges sociales			283 984,39	346 894,34
<b>Dotations aux amortissements et dépréciations</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			34 963,79	21 766,72
Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			-1 267,71	92 727,67
Dotations pour risques et charges				
Autres charges			15 050,07	15 031,50
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>			1 590 181,46	1 905 494,88
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			-1 018 817,18	-1 258 445,10
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			1 720 946,90	807 322,55
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			53 327,00	15 000,00
Autres intérêts et produits assimilés			41 252,19	33 786,57
Reprise sur dépréciations et provisions, transferts de charges			510 600,21	1 101 606,52
Différences positives de change			41 814,16	122 957,97
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			292 667,33	216 673,59
<b>TOTAL V</b>			2 660 607,79	2 297 347,20
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			488 936,81	1 131 913,21
Intérêts et charges assimilées			7 015,55	5 952,69
Différences négatives de change			82 111,26	67 523,01
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			295 304,90	94 637,85

## COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportation	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>TOTAL VI</b>			873 368,52	1 300 026,76
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion			39 555,34	13 685,69
Sur opérations en capital			886 895,00	
Reprises sur provisions et transfert de charges			900,00	1 200,00
<b>TOTAL VII</b>			927 350,34	14 885,69
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion			2 456,23	300,00
Sur opérations en capital			28 623,57	133 461,72
Dotations aux amortissements et provisions				
<b>TOTAL VIII</b>			31 079,80	133 761,72
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX				
Impôts sur les bénéfices X			-13 282,84	-10 618,00
<b>TOTAL PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			4 159 322,41	2 959 282,67
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			2 481 346,94	3 328 665,36
<b>BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>			1 677 975,47	-369 382,69

Annexe au bilan clos le 31 Décembre 2023 dont le total bilan est de 47 439 073,23 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 1 677 975,47 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 31 Décembre 2023.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été établis le 20 mai 2024 par les services de l'entreprise et arrêtés par le Conseil d'Administration du 13 juin 2024.

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales comptables d'établissement et de présentation de comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **● Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'examen de la valeur nette des immobilisations n'ayant pas fait ressortir d'éléments significatifs susceptibles de faire l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.

Notre société a opté pour l'enregistrement en charge des frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles.

La variation des immobilisations se décompose comme suit :

en euros	Valeurs brutes au 31 décembre 2022	Acquisitions	Cessions	Transferts	Valeurs brutes au 31 décembre 2023
Autres immo incorporelles	143 186				143 186
Fonds commercial					-
Immobilisations incorporelles en cours	-			-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>143 186</b>	-	-	-	<b>143 186</b>
Œuvre d'art					-
Construction bâtiment	37 245		(22 000)		15 245
Installations, agencements	217 842		(3 964)		213 879
Matériel de transport	174 569	100 937	(100 819)		174 687
Matériel de bureau et informatique	87 675	3 518	(1 000)		90 193
Mobilier de bureau					-
Immobilisations corporelles en cours	-				-
Avance et acpt sur immo corpo. en cours	-				-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>517 331</b>	<b>104 454</b>	<b>(127 782)</b>	-	<b>494 003</b>
<b>Total immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>660 517</b>	<b>104 454</b>	<b>(127 782)</b>	-	<b>637 189</b>

La cession d'un garage a été constaté au cours de l'exercice clos le 31.12.2023.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

- ★ Logiciels : 1 à 5 ans en linéaire
- ★ Constructions (garages) : 20 à 50 ans en linéaire
- ★ Agencements : 10 à 15 ans en linéaire
- ★ Matériel de transport : 3 à 5 ans en linéaire
- ★ Matériel de bureau et informatique : 2 à 3 ans en linéaire
- ★ Mobilier : 2 à 10 ans en linéaire

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées dans le compte 68111000 pour les immobilisations incorporelles et le compte 68112000 pour les immobilisations corporelles.

La variation des amortissements sur l'exercice est détaillée ci-dessous :

en euros	Amortissements cumulés au 31 décembre 2022	Dotations	Reprises	Reclassement	Amortissements cumulés au 31 décembre 2023
Logiciels informatiques	134 070	-	-		134 070
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>134 070</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>134 070</b>
Construction bâtiment	46 105	218	(5 947)	(25 131)	15 245
Installations, agencements	92 865	9 495	(3 150)	25 131	124 341
Matériel de transport	153 868	18 270	(100 819)		71 320
Matériel de bureau et informatique	36 153	6 531	-		42 684
Mobilier de bureau	41 195	450	(1 000)		40 645
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>370 185</b>	<b>34 964</b>	<b>(110 916)</b>		<b>294 234</b>
<b>TOTAL corpo/incorpo</b>	<b>504 255</b>	<b>34 964</b>	<b>(110 916)</b>		<b>428 304</b>

- **Fonds commercial**

Au cours de l'exercice 2004, la société Chalus Chegaray et Cie est devenue propriétaire de l'intégralité des 17 250 parts composant le capital de la société Investor SA.

En date du 3 Mai 2004, Chalus Chegaray et Cie, actionnaire unique de la société Investor SA, a prononcé sa dissolution confusion à effet rétroactif au 01 Janvier 2004. Cette opération a été effectuée à la valeur nette comptable.

Le mali technique de fusion a été comptabilisé dans le compte 207 100 Fonds commercial. Le mali technique résiduel concerne un garage « 170 rue Victor Hugo – 76600 Le Havre » pour une valeur de 9 116 €. La valeur vénale de ce garage au 31 Décembre 2023 étant supérieure à sa valeur comptable, aucune dépréciation n'a été pratiquée au cours du présent exercice.

- **Immobilisations financières**

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les engagements de souscriptions au capital de sociétés sont portés à l'actif du bilan avec pour contrepartie une dette sur immobilisations.

Notre société a opté pour l'enregistrement en charge, des frais d'acquisition des titres de participation et des autres titres immobilisés.

Le détail des postes Titres de participation, Autres titres immobilisés et les variations de l'exercice sont fournis dans le tableau ci-après (en euros)

	valeur brute 31-déc.-22	acquisitions augmentation	cessions Rembt FCPR	valeur brute 31-déc.-23
<b>Titres de participation (&gt;10%)</b>				
FOC	1 169 210			1 169 210
Holding Colloquium	2 904 449			2 904 449
Coment	2 480 488			2 480 488
RDC	4 705 931			4 705 931
CAVAS	2 656 435			2 656 435
Normandie Entrepôts	11 418		-11 418	0
<b>total titres de participations</b>	<b>13 927 932</b>	<b>0</b>	<b>-11 418</b>	<b>13 916 514</b>

<b>Autres titres immobilisés (&lt;10%)</b>				
Aden	558 867			558 867
Colloquium Brussels	1 865			1 865
Normandie Entrepot Logistique	3		-3	0
Privus - Bit armor AG	50 000			50 000
Aurinvest 2	400 937			400 937
Pléiade Asset Management	2 000			2 000
Pléiade Investissement	610 350			610 350
Pleaide Venture	245 301			245 301
<b>total</b>	<b>1 869 323</b>	<b>0</b>	<b>-3</b>	<b>1 869 320</b>
<b>FCPR</b>				
Atria III	0		0	0
Moneta	250 000			250 000
<b>total</b>	<b>250 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>250 000</b>
<b>Total autres titres immobilisés</b>	<b>2 119 323</b>	<b>0</b>	<b>-3</b>	<b>2 119 320</b>

Il est à noter la cession au cours de l'exercice des titres Normandie Entrepôts ; le prix de cession figure en résultat exceptionnel.

Les créances rattachées aux participations et les autres immobilisations financières se décomposent comme suit (en euros) :

31-déc.-23 Compte courant	valeur brute 31-déc.-22	augmentation	diminution	valeur brute 31-déc.-23	Intérêts courus
FOC	28 910	8 605	-5 885	31 629	
Holding Colloquium	1 015 530	45 646,32	-270 000,00	791 177	
Coment	10 320 995	607 194,35		10 928 189	
RDC	22 965 500	1 240 321,51	-1 010 000,00	23 195 822	
CAVAS	1 060 243	0,00	-22 988,35	1 037 255	
Normandie Entrepots	0			0	
ASF VII	882 951	152 581	-980 164	55 369	
TR CAPITAL	90 506		-35 462	55 044	
<b>Total Créances rattachés à des participations</b>	<b>36 364 635</b>	<b>2 054 348</b>	<b>-2 324 499</b>	<b>36 094 484</b>	<b>0</b>
					<b>36 094 484</b>

Les titres de participation font l'objet, à la clôture de l'exercice, d'une évaluation à leur valeur d'utilité, représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Les modalités d'évaluation sont, selon la nature de la participation, fondées sur des approches patrimoniales ou par la rentabilité future.

Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les modalités ci-dessus, est inférieure à la valeur brute des titres, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Toutefois, les titres des sociétés acquises ou créées ne sont pas dépréciés au cours de l'exercice de leur acquisition ou création (sauf circonstances exceptionnelles ou nouvelle opération en capital avant l'arrêté des comptes).

L'application des principes d'évaluation présentés ci-avant a conduit à la constatation de dépréciations des titres et des créances selon le détail ci-après (en euros) :

31-déc.-23	Provisions / titres			provision/titres 31-déc.-23	% dépré
	provision/titres 31-déc.-22	dotation réduction	reprise		
<b>Titres de participation (&gt;10%)</b>					
FOC	297 000		(84 000)	213 000	
Holding Colloquium	0			0	
Coment	2 480 489			2 480 489	
RDC	0			0	
CAVAS	1 900 984	26 000		1 926 984	
Normandie Entrepots	0			0	
<b>total</b>	<b>4 678 473</b>	<b>26 000</b>	<b>(84 000)</b>	<b>4 620 473</b>	
<b>Autres titres immobilisés (&lt;10%)</b>					
Aden	0			0	
Colloquium Brussels	1 865			1 865	
Normandie Entrepot Logistique	0			0	
Privus - Bit armor AG	50 000			50 000	
Aurinvest 2	400 937			400 937	
Pléiade Asset Management	0			0	
Pléiade Investissement	0			0	
Pleaide Venture	0			0	
<b>total</b>	<b>452 802</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>452 802</b>	
<b>FCPR</b>					
Atria III	0	0	0	0	
<b>total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>total autres titres immobilisés</b>	<b>452 802</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>452 802</b>	

31-déc.-23	provision/c/c	dotation	reprise	provision/c/c	%dépré
Provision Compte Courant	31-déc.-22			31-déc.-23	
FOC	0			0	
Holding Colloquium	0			0	
Coment	4 062 509	372 596		4 435 105	
RDC	0			0	
CAVAS	0			0	
Normandie Entrepots	0			0	
<b>total</b>	<b>4 062 509</b>	<b>372 596</b>	<b>0</b>	<b>4 435 105</b>	

Les dépréciations sur immobilisations financières sont comptabilisées dans le compte 68662000 (dotations) et 78662000 (reprises).

- **Obligations Non Convertibles**

	valeur brute	acquisitions	cessions	valeur brute
	31-déc.-22	augmentation	Rembt FCPR	31-déc.-23
<b>Obligations Non Convertibles</b>				
BCMB SAS	0	630 000		630 000
<b>total</b>	<b>0</b>	<b>630 000</b>	<b>0</b>	<b>630 000</b>

Nombre d'Obligations : 6.300  
 Caractéristiques : Non convertibles  
 Taux : 3% l'an  
 Durée : 7 ans - 31/12/2030

- **Valeurs mobilières de placement – Titres cotés**

Notre société a opté pour l'enregistrement en charge des frais d'acquisition, des commissions bancaires et des taxes boursières lors des acquisitions et des cessions des valeurs mobilières de placement et des titres cotés.

Ils ne sont pas incorporés à la valeur des titres.

Au 31 Décembre 2023, le portefeuille de valeurs mobilières de placement (titres cotés, placements à risque ou obligations) représente en valeur d'acquisition 3.736.915 € (valeur brute hors dépréciation).

Une valorisation de ce portefeuille a été effectuée sur la base des valeurs boursières au 31 Décembre 2023. Cette valorisation fait apparaître une moins-value latente globale de 2.637€ qui se décompose en :

- ★ Plus-values latentes : 292.667 €
- ★ Moins-values latentes : 295.304 €

Conformément aux principes comptables, une dépréciation a été comptabilisée à hauteur des moins values latentes au 31 Décembre 2023.

- **Stocks**

*Néant*

- **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1 créances à été provisionnées pour un montant de 32 697 € au cours de l'exercice 2020. Et 5 autres en 2022 pour un montant de 92 728€. Une provision de 8.220 € est en revanche constatée sur un débiteur divers.

- **Charges et produits exceptionnels**

En application du plan comptable général, les produits et charges de l'exercice sont classés au compte de résultat de manière à faire apparaître distinctement le résultat courant (résultat d'exploitation + résultat financier) et le résultat exceptionnel. Les charges et produits exceptionnels dont le détail est fourni ci-dessous sont ceux de nature à fausser l'appréciation de la performance économique de l'entreprise et notamment ceux qui présentent un caractère inhabituel, anormal et peu fréquent.

- *les charges et produits exceptionnels comptabilisés sur l'exercice sont détaillés ci-dessous (en euros) :*

## RESULTAT EXCEPTIONNEL

LIBELLE	PRODUITS	CHARGES	RESULTAT EXCEPTIONNEL
Sur operation de gestion	39 555	2 456	37 099
sur operation en capital	886 895	28 624	858 271
Reprise/Dotation	900		900
			-
<b>TOTAUX</b>	<b>927 350</b>	<b>31 080</b>	<b>896 271</b>

- **Transfert de charges**

NÉANT

- **Provisions pour risques et charges**

NÉANT

- **Produits à recevoir et charges à payer**

31/12/2023

### Produits a recevoir

---

#### TOTAL

### Charges a payer

Factures non parvenues 20432,39

Dettes sociales 111589,49

Dettes fiscales 6022,32

---

**TOTAL 138044,2**

- **Résultat des sociétés civiles particulières**

La société Chalus Chegaray et Cie détient 99,80% de la SCP FOC :

Conformément aux statuts de cette société, les résultats sont répartis aux associés dès leur constitution, proportionnellement au nombre de parts appartenant à chacun d'eux. A la clôture de 2023, une perte de -7.094,93 euros a été constatée.

## AUTRES INFORMATIONS

- **Capitaux propres**

La variation des capitaux propres est détaillée dans le tableau ci dessous :

Capitaux Propres

	Début d'exercice	Affectation résultat	Dividendes	Resultat N	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
CAPITAL	5 703 960					(79 350)	5 624 610
PRIMES D'EMISSION	87 134						87 134
PRIME D'APPORT	2 300						2 300
RESERVE LEGALE	809 050						809 050
RESERVES REGLEMENTEES	129 970						129 970
AUTRES RESERVES	40 819 034		(1 083 752)			(491 970)	39 243 312
REPORT A NOUVEAU	0	(369 383)					(369 383)
RESULTAT N-1	(369 383)	369 383					0
RESULTAT N				1 677 975			1 677 975
PROV. REGLEMENTEES	0						0
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>47 182 065</b>	<b>0</b>	<b>(1 083 752)</b>	<b>1 677 975</b>	<b>0</b>	<b>(571 320)</b>	<b>47 204 968</b>

- **Composition du capital social**

Le capital social est composé de 374.974 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 15€, à l'issue d'une opération de rachat ou annulation de 5.290 actions d'un associé partiellement sortant.

- **Evènements significatifs de l'exercice**

Le conflit entre L'Ukraine et la Russie n'a pas généré à ce jour d'impacts significatifs au niveau de la holding, mais certaines de ses participations ont pu être impactées. La direction n'anticipe pas d'impact remettant en cause la continuité d'exploitation des différentes sociétés.

- **Evènements post-clôture**

Néant

- **Comptes consolidés**

La société n'ayant plus d'obligation légale d'établir des comptes consolidés, le conseil d'administration a pris la décision de ne plus présenter de comptes consolidés à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

- **Intégration fiscale**

La société avait opté en 2011 pour le régime de l'intégration fiscale et à la clôture 2023 les filiales qu'elle détient au moins à 95% et intégrées dans le périmètre sont :

- CHALUS CHEGARAY & CIE
- COMENT
- SCI BASSIN
- SCI COMITÉ
- SCI GALERIES
- SAS 15NANCY
- RDC
- CAVAS
- AVS

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque filiale conserve la charge d'impôt qu'elle aurait supportée si elle avait été imposée séparément. Les économies d'impôts réalisées du fait de l'intégration fiscale bénéficient intégralement à la société mère.

Pour l'exercice 2023, l'économie d'impôt ainsi réalisée est de 5.312 €

- **Honoraires Commissaires aux comptes**

Les honoraires des commissaires aux comptes au titre de la mission de contrôle légal des comptes sociaux pour 2023 s'élèvent à 12 000 €.

- **Engagements hors bilan**

### ★ *Indemnités de départ à la retraite*

Au 31 décembre 2023, la société a estimé ses engagements en matière d'indemnité de départs à la retraite selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (Norme Européenne) et par la norme FAS 87 (Norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Les hypothèses principales retenues pour cette évaluation sont détaillées ci-dessous :

- ★ Taux d'actualisation : 3,20 %
- ★ Revalorisation des salaires de 1% annuel
- ★ Charges sociales patronales : 52/46%
- ★ Turn-over faible de l'entreprise depuis sa création
- ★ Table de mortalité INSEE 2022
- ★ Départ volontaire à la retraite (Départ à l'initiative du salarié) : 100 %
- ★ Mise à la retraite par l'employeur : 0 %
- ★ Age de départ à la retraite : 64 ans.

La valorisation de cette indemnité a été calculée à 79.212,24€.

Cet engagement n'est pas provisionné dans les comptes.

### ★ *Cautions solidaires*

#### **SCI GALERIES**

- **SOCIETE GENERALE : 2 000 000 €**

La société s'est portée caution de sa filiale SCI des Galeries sur la totalité de l'emprunt de 2 millions d'euros consenti par la Société Générale en avril 2010 et affecté à l'achat d'un immeuble de bureau au Havre. Le montant en principal à la clôture 2023 est de 265 800 € et le cautionnement est consenti jusqu'au 8 avril 2025. La pandémie COVID - 19 du premier semestre 2020 a incité la société à demander un report de 6 mois de ses échéances. Le cautionnement sera donc étendu d'une durée égale, soit jusqu'en Octobre 2025.

#### **COMENT**

- **CIC : 250 000 €**

La société s'est portée caution de sa filiale COMENT sur la totalité de l'emprunt consenti par le CIC et affecté à un crédit de trésorerie pour les besoins en trésorerie de sa participation JRDM. Le crédit de trésorerie est utilisable techniquement par escompte de billets financiers à libre utilisation. Le montant des plafonds autorisés est de 250 000 €.

Cet emprunt a été intégralement remboursé à la clôture de l'exercice 2023 et le cautionnement a automatiquement pris fin.

## CAVAS

- **BNP : 67 000€**

La société s'est portée caution de sa filiale CAVAS sur la totalité de l'emprunt consenti par la BNP en novembre 2017 et affecté aux investissements opérationnels (véhicules, chariot élévateur, racks, ...) pour un montant de 67 000 €. Cet emprunt a été intégralement remboursé à la clôture de l'exercice 2023 et le cautionnement a donc pris fin automatiquement.

- **BNP : 550 000 €**

Elle s'est également portée caution en juillet 2018 sur la totalité de l'emprunt de 550 000€ à la BNP pour l'acquisition de la société AVS par CAVAS. Le montant en principal à la clôture 2023 est de 161 207 €. Le cautionnement est consenti jusqu'au 5 juillet 2025.

## 15NANCY

- **BNP : 7 000 000 €**

Enfin la société s'est portée caution de sa filiale SAS 15Nancy sur la totalité de l'emprunt de 7 millions d'euros consenti par la BNP affecté à l'achat d'un immeuble de bureau à Paris (10ème) en 2011. Le montant en principal à la clôture 2023 est de 1.960.969 €. Le cautionnement est consenti jusqu'au 24 janvier 2028. La pandémie COVID - 19 du premier semestre 2020 a incité la société à demander un report de 6 mois de ses échéances. Un deuxième report (6 mois) a été obtenu en 2020. Le cautionnement sera donc étendu d'une durée égale, soit jusqu'en Janvier 2029.

- **CREDIT AGRICOLE : 3 500 000 €**

Elle s'est également portée caution en avril 2017 sur la totalité de l'emprunt de 3.5 millions d'euros au Crédit Agricole pour la construction de l'hôtel (transformation des bureaux en hôtel). Le montant en principal à la clôture 2023 est de 2.602.064 €. Le cautionnement est consenti jusqu'en juillet 2033. La pandémie COVID - 19 du premier semestre 2020 a incité la société à demander un report de 6 mois de ses échéances. Un deuxième report (6 mois) a été obtenu en 2020. Le cautionnement sera donc étendu d'une durée égale, soit jusqu'en Juillet 2034.

- **BPI : 3 500 000 €**

Elle s'est également portée caution en avril 2017 sur la totalité de l'emprunt de 3.5 millions d'euros à la BPI, pour la construction de l'hôtel (transformation des bureaux

en hôtel). Le montant en principal à la clôture 2023 est de 2 277.117 €. Le cautionnement est consenti jusqu'au 30 avril 2032. La pandémie COVID - 19 du premier semestre 2020 a incité la société à demander un report de 6 mois de ses échéances. Un deuxième report (6 mois) a été obtenu en 2020. Le cautionnement sera donc étendu d'une durée égale, soit jusqu'au 30 avril 2033.

- **CREDIT AGRICOLE : 2 000 000 €**

Elle s'est également portée caution en mars 2020 sur la totalité de l'emprunt de 2 millions d'euros au Crédit Agricole pour renforcer la trésorerie de l'hôtel. Le montant en principal à la clôture 2023 est de 1 504 254 €. Le cautionnement est consenti jusqu'en juin 2031.

- **BNP : 1 000 000 €**

Elle s'est également portée caution en avril 2020 sur la totalité de l'emprunt de 1 millions d'euros au Crédit Agricole pour renforcer la trésorerie de l'hôtel. Le montant en principal à la clôture 2023 est de 780 488 €. Le cautionnement est consenti jusqu'en novembre 2030.

★ *Autres engagements*

**ASF VII L.P**

La société a investi dans le Limited Partnership ASF VII L.P. et s'est engagée à hauteur de 5 000 000 USD en novembre 2015.

Au 31 décembre 2023, la société a été appelée sur cet engagement à hauteur de 3.637.974 USD (73%) et pourrait donc encore être appelée à hauteur de 1.362.026 USD (27%).

**TR CAPITAL III**

La société a investi dans TR CAPITAL III et s'est engagée à hauteur de 226 000 USD en 2018. Au 31 décembre 2023, la société a été appelée sur la totalité de cet engagement.

- **Effectif moyen**

Sur l'exercice, l'effectif moyen de la société était de 12 salariés.

- **Transactions avec les parties liées figurant en conventions réglementées**

Les transactions avec les parties liées ne sont pas mentionnées car elles concernent, soit des transactions conclues à des conditions normales de marché, soit des transactions exclues de la liste des transactions avec des parties liées à indiquer dans l'annexe.

- **Liste des filiales et participations**

En milliers d'euros	Quote-Part du capital détenu	Capital	Capitaux propres à la dernière clôture	Chiffre d'affaire à la clôture	Résultat à la clôture	Date de clôture
<b>Filiales détenues à plus de 50%</b>						
SCP Foc - Siren : 379693864 1-5 quai George V - 76600 Le havre	99,80%	8	1	-	(7)	31-déc.-23
Holding Colloquium - SAS - Siren : 330730573 1-5 quai George V - 76600 Le havre	71,98%	140	3 497	-	122	31-déc.-23
Coment - SIREN : 534088059 1-5 quai George V 76600 Le Havre	100,00%	500	-7 170	-	(633)	31-déc.-23
SARL RDC - Siren : 393203963 1-5 quai George V - 76600 Le havre	99,99%	4 709	1 603	696	(455)	31-déc.-23
Cavas - Siren : 501261069 ZA du Petit Lanquetot - 76210 Lanquetot	100,00%	520	-151	3 337	(341)	31-déc.-23
<b>Filiales et participations à moins de 50%</b>						

## **CHALUS CHEGARAY ET COMPAGNIE SAS**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## **CHALUS CHEGARAY ET COMPAGNIE SAS**

Société par actions simplifiée

RCS : Le Havre 399 798 503

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A la collectivité des associés de la société CHALUS CHEGARAY ET COMPAGNIE SAS,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHALUS CHEGARAY ET COMPAGNIE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

### **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières, dont le montant net figurant sur le bilan au 31 Décembre 2023 s'établit à 43 291 008 euros, sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note Immobilisations financières.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les méthodes d'évaluation retenues par la société pour la valorisation des Immobilisations financières et le caractère raisonnable des prévisions sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Le Havre, le 19 juin 2024

DocuSigned by:  
*romain LELIEVRE*  
1B23E170C71645B...

Romain LELIEVRE

Associé

## BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Capital souscrit non appelé				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	134 070,31	134 070,31		
Fonds commercial	9 115,19		9 115,19	9 115,19
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	15 244,90	15 244,90		16 270,22
Installations techniques, matériels. et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	478 758,19	279 325,14	199 433,05	130 874,94
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	13 916 513,74	4 620 472,75	9 296 040,99	9 249 459,42
Créances rattachées à des participations	36 094 484,19	4 435 104,52	31 659 379,67	32 302 126,51
Autres titres immobilisés	2 749 320,66	452 802,00	2 296 518,66	1 666 521,39
Prêts				
Autres immobilisations financières	39 068,51		39 068,51	27 810,14
<b>TOTAL II</b>	<b>53 436 575,69</b>	<b>9 937 019,62</b>	<b>43 499 556,07</b>	<b>43 402 177,81</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stock et en-cours</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Créances clients et comptes rattachés	198 082,11	124 156,51	73 925,60	14 992,49
Autres créances	62 701,80	8 220,00	54 481,80	45 475,36
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	3 736 915,41	90 340,81	3 646 574,60	2 832 506,28
dont actions propres	3 736 915,41			
Disponibilités	135 071,09		135 071,09	1 176 966,30
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	29 464,07		29 464,07	12 230,68
<b>TOTAL II</b>	<b>4 162 234,48</b>	<b>222 717,32</b>	<b>3 939 517,16</b>	<b>4 082 171,11</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>57 598 810,17</b>	<b>10 159 736,94</b>	<b>47 439 073,23</b>	<b>47 484 348,92</b>

## BILAN PASSIF

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	5 624 610,00	5 703 960,00
dont versé	5 624 610,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport..	89 434,21	89 434,21
Ecart de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserve légale	809 049,98	809 049,98
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	129 969,83	129 969,83
Autres réserves	39 243 311,69	40 819 034,09
Report à nouveau	-369 382,69	
Résultat net de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 677 975,47	-369 382,69
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>47 204 968,49</b>	<b>47 182 065,42</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL II</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL III</b>		
<b>DETTES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	535,38	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 935,82	98 552,56
Dettes fiscales et sociales	172 483,63	203 531,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	149,91	199,92
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV</b>	<b>234 104,74</b>	<b>302 283,50</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>47 439 073,23</b>	<b>47 484 348,92</b>
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

## COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportation	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	430,00		430,00	
Production vendue de biens				
Production vendue de services			506 508,65	638 566,23
<b>CHIFFRE D'AFFAIRE NET</b>	430,00		506 938,65	638 566,23
Production stockée				
Production immobilisée			57 350,00	
Subventions d'exploitation			6 999,98	8 410,00
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			75,65	73,55
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>			571 364,28	647 049,78
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			669 085,33	647 636,87
Impôts, taxes et versements assimilés			44 878,40	61 111,56
Salaires et traitements			543 487,19	720 326,22
Charges sociales			283 984,39	346 894,34
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			34 963,79	21 766,72
Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			-1 267,71	92 727,67
Dotations pour risques et charges				
Autres charges			15 050,07	15 031,50
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>			1 590 181,46	1 905 494,88
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			-1 018 817,18	-1 258 445,10
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			1 720 946,90	807 322,55
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			53 327,00	15 000,00
Autres intérêts et produits assimilés			41 252,19	33 786,57
Reprise sur dépréciations et provisions, transferts de charges			510 600,21	1 101 606,52
Différences positives de change			41 814,16	122 957,97
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			292 667,33	216 673,59
<b>TOTAL V</b>			2 660 607,79	2 297 347,20
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			488 936,81	1 131 913,21
Intérêts et charges assimilées			7 015,55	5 952,69
Différences négatives de change			82 111,26	67 523,01
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			295 304,90	94 637,85

## COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportation	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
TOTAL VI			873 368,52	1 300 026,76
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion			39 555,34	13 685,69
Sur opérations en capital			886 895,00	
Reprises sur provisions et transfert de charges			900,00	1 200,00
TOTAL VII			927 350,34	14 885,69
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion			2 456,23	300,00
Sur opérations en capital			28 623,57	133 461,72
Dotations aux amortissements et provisions				
TOTAL VIII			31 079,80	133 761,72
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX				
Impôts sur les bénéfices X			-13 282,84	-10 618,00
TOTAL PRODUITS (I + III + V + VII)			4 159 322,41	2 959 282,67
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			2 481 346,94	3 328 665,36
<b>BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>			1 677 975,47	-369 382,69

Annexe au bilan clos le 31 Décembre 2023 dont le total bilan est de 47 439 073,23 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 1 677 975,47 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 31 Décembre 2023.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été établis le 20 mai 2024 par les services de l'entreprise et arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 juin 2024.

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales comptables d'établissement et de présentation de comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **● Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'examen de la valeur nette des immobilisations n'ayant pas fait ressortir d'éléments significatifs susceptibles de faire l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.

Notre société a opté pour l'enregistrement en charge des frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles.

La variation des immobilisations se décompose comme suit :

en euros	Valeurs brutes au 31 décembre 2022	Acquisitions	Cessions	Transferts	Valeurs brutes au 31 décembre 2023
Autres immo incorporelles	143 186				143 186
Fonds commercial					-
Immobilisations incorporelles en cours	-			-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>143 186</b>	-	-	-	<b>143 186</b>
Œuvre d'art					-
Construction bâtiment	37 245		(22 000)		15 245
Installations, agencements	217 842		(3 964)		213 879
Matériel de transport	174 569	100 937	(100 819)		174 687
Matériel de bureau et informatique	87 675	3 518	(1 000)		90 193
Mobilier de bureau					-
Immobilisations corporelles en cours	-				-
Avance et acpt sur immo corpo. en cours	-				-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>517 331</b>	<b>104 454</b>	<b>(127 782)</b>	-	<b>494 003</b>
<b>Total immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>660 517</b>	<b>104 454</b>	<b>(127 782)</b>	-	<b>637 189</b>

La cession d'un garage a été constaté au cours de l'exercice clos le 31.12.2023.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

- ★ Logiciels : 1 à 5 ans en linéaire
- ★ Constructions (garages) : 20 à 50 ans en linéaire
- ★ Agencements : 10 à 15 ans en linéaire
- ★ Matériel de transport : 3 à 5 ans en linéaire
- ★ Matériel de bureau et informatique : 2 à 3 ans en linéaire
- ★ Mobilier : 2 à 10 ans en linéaire

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées dans le compte 68111000 pour les immobilisations incorporelles et le compte 68112000 pour les immobilisations corporelles.

La variation des amortissements sur l'exercice est détaillée ci-dessous :

en euros	Amortissements cumulés au 31 décembre 2022	Dotations	Reprises	Reclassement	Amortissements cumulés au 31 décembre 2023
Logiciels informatiques	134 070	-	-		134 070
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>134 070</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>134 070</b>
Construction batiment	46 105	218	(5 947)	(25 131)	15 245
Installations, agencements	92 865	9 495	(3 150)	25 131	124 341
Matériel de transport	153 868	18 270	(100 819)		71 320
Matériel de bureau et informatique	36 153	6 531	-		42 684
Mobilier de bureau	41 195	450	(1 000)		40 645
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>370 185</b>	<b>34 964</b>	<b>(110 916)</b>		<b>294 234</b>
<b>TOTAL corpo/incorpo</b>	<b>504 255</b>	<b>34 964</b>	<b>(110 916)</b>		<b>428 304</b>

- **Fonds commercial**

Au cours de l'exercice 2004, la société Chalus Chegaray et Cie est devenue propriétaire de l'intégralité des 17 250 parts composant le capital de la société Investor SA.

En date du 3 Mai 2004, Chalus Chegaray et Cie, actionnaire unique de la société Investor SA, a prononcé sa dissolution confusion à effet rétroactif au 01 Janvier 2004. Cette opération a été effectuée à la valeur nette comptable.

Le mali technique de fusion a été comptabilisé dans le compte 207 100 Fonds commercial. Le mali technique résiduel concerne un garage « 170 rue Victor Hugo – 76600 Le Havre » pour une valeur de 9 116 €. La valeur vénale de ce garage au 31 Décembre 2023 étant supérieure à sa valeur comptable, aucune dépréciation n'a été pratiquée au cours du présent exercice.

- **Immobilisations financières**

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les engagements de souscriptions au capital de sociétés sont portés à l'actif du bilan avec pour contrepartie une dette sur immobilisations.

Notre société a opté pour l'enregistrement en charge, des frais d'acquisition des titres de participation et des autres titres immobilisés.

Le détail des postes Titres de participation, Autres titres immobilisés et les variations de l'exercice sont fournis dans le tableau ci-après (en euros)

	valeur brute 31-déc.-22	acquisitions augmentation	cessions Rembt FCPR	valeur brute 31-déc.-23
<b>Titres de participation (&gt;10%)</b>				
FOC	1 169 210			1 169 210
Holding Colloquium	2 904 449			2 904 449
Coment	2 480 488			2 480 488
RDC	4 705 931			4 705 931
CAVAS	2 656 435			2 656 435
Normandie Entrepots	11 418		-11 418	0
<b>total titres de participations</b>	<b>13 927 932</b>	<b>0</b>	<b>-11 418</b>	<b>13 916 514</b>
<b>Autres titres immobilisés (&lt;10%)</b>				
Aden	558 867			558 867
Colloquium Brussels	1 865			1 865
Normandie Entrepot Logistique	3		-3	0
Privus - Bit armor AG	50 000			50 000
Aurinvest 2	400 937			400 937
Pléiade Asset Management	2 000			2 000
Pléiade Investissement	610 350			610 350
Pleaide Venture	245 301			245 301
<b>total</b>	<b>1 869 323</b>	<b>0</b>	<b>-3</b>	<b>1 869 320</b>
<b>FCPR</b>				
Atria III	0		0	0
Moneta	250 000			250 000
<b>total</b>	<b>250 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>250 000</b>
<b>Total autres titres immobilisés</b>	<b>2 119 323</b>	<b>0</b>	<b>-3</b>	<b>2 119 320</b>

Il est à noter la cession au cours de l'exercice des titres Normandie Entrepôts ; le prix de cession figure en résultat exceptionnel.

Les créances rattachées aux participations et les autres immobilisations financières se décomposent comme suit (en euros) :

31-déc.-23 Compte courant	valeur brute 31-déc.-22	augmentation	diminution	valeur brute 31-déc.-23	Intérêts courus
FOC	28 910	8 605	-5 885	31 629	
Holding Colloquium	1 015 530	45 646,32	-270 000,00	791 177	
Coment	10 320 995	607 194,35		10 928 189	
RDC	22 965 500	1 240 321,51	-1 010 000,00	23 195 822	
CAVAS	1 060 243	0,00	-22 988,35	1 037 255	
Normandie Entrepots	0			0	
ASF VII	882 951	152 581	-980 164	55 369	
TR CAPITAL	90 506		-35 462	55 044	
<b>Total Créances rattachés à des participations</b>	<b>36 364 635</b>	<b>2 054 348</b>	<b>-2 324 499</b>	<b>36 094 484</b>	<b>0</b>
					<b>36 094 484</b>

Les titres de participation font l'objet, à la clôture de l'exercice, d'une évaluation à leur valeur d'utilité, représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Les modalités d'évaluation sont, selon la nature de la participation, fondées sur des approches patrimoniales ou par la rentabilité future.

Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les modalités ci-dessus, est inférieure à la valeur brute des titres, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Toutefois, les titres des sociétés acquises ou créées ne sont pas dépréciés au cours de l'exercice de leur acquisition ou création (sauf circonstances exceptionnelles ou nouvelle opération en capital avant l'arrêté des comptes).

L'application des principes d'évaluation présentés ci-avant a conduit à la constatation de dépréciations des titres et des créances selon le détail ci-après (en euros) :

31-déc.-23	Provisions / titres			provision/titres 31-déc.-23	% dépré
	provision/titres 31-déc.-22	dotation réduction	reprise		
<b>Titres de participation (&gt;10%)</b>					
FOC	297 000		(84 000)	213 000	
Holding Colloquium	0			0	
Coment	2 480 489			2 480 489	
RDC	0			0	
CAVAS	1 900 984	26 000		1 926 984	
Normandie Entrepots	0			0	
<b>total</b>	<b>4 678 473</b>	<b>26 000</b>	<b>(84 000)</b>	<b>4 620 473</b>	
<b>Autres titres immobilisés (&lt;10%)</b>					
Aden	0			0	
Colloquium Brussels	1 865			1 865	
Normandie Entrepot Logistique	0			0	
Privus - Bit armor AG	50 000			50 000	
Aurinvest 2	400 937			400 937	
Pléiade Asset Management	0			0	
Pléiade Investissement	0			0	
Pleaide Venture	0			0	
<b>total</b>	<b>452 802</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>452 802</b>	
<b>FCPR</b>					
Atria III	0	0	0	0	
<b>total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>total autres titres immobilisés</b>	<b>452 802</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>452 802</b>	

31-déc.-23	provision/c/c 31-déc.-22	dotation	reprise	provision/c/c 31-déc.-23	%dépré
<b>Provision Compte Courant</b>					
FOC	0			0	
Holding Colloquium	0			0	
Coment	4 062 509	372 596		4 435 105	
RDC	0			0	
CAVAS	0			0	
Normandie Entrepots	0			0	
<b>total</b>	<b>4 062 509</b>	<b>372 596</b>	<b>0</b>	<b>4 435 105</b>	

Les dépréciations sur immobilisations financières sont comptabilisées dans le compte 68662000 (dotations) et 78662000 (reprises).

- **Obligations Non Convertibles**

	valeur brute 31-déc.-22	acquisitions augmentation	cessions Rembt FCPR	valeur brute 31-déc.-23
<b>Obligations Non Convertibles</b>				
BCMB SAS	0	630 000		630 000
<b>total</b>	<b>0</b>	<b>630 000</b>	<b>0</b>	<b>630 000</b>

Nombre d'Obligations : 6.300  
 Caractéristiques : Non convertibles  
 Taux : 3% l'an  
 Durée : 7 ans - 31/12/2030

- **Valeurs mobilières de placement – Titres cotés**

Notre société a opté pour l'enregistrement en charge des frais d'acquisition, des commissions bancaires et des taxes boursières lors des acquisitions et des cessions des valeurs mobilières de placement et des titres cotés.

Ils ne sont pas incorporés à la valeur des titres.

Au 31 Décembre 2023, le portefeuille de valeurs mobilières de placement (titres cotés, placements à risque ou obligations) représente en valeur d'acquisition 3.736.915 € (valeur brute hors dépréciation).

Une valorisation de ce portefeuille a été effectuée sur la base des valeurs boursières au 31 Décembre 2023. Cette valorisation fait apparaître une moins-value latente globale de 2.637€ qui se décompose en :

- ★ Plus-values latentes : 292.667 €
- ★ Moins-values latentes : 295.304 €

Conformément aux principes comptables, une dépréciation a été comptabilisée à hauteur des moins values latentes au 31 Décembre 2023.

- **Stocks**

Néant

- **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1 créances à été provisionnées pour un montant de 32 697 € au cours de l'exercice 2020. Et 5 autres en 2022 pour un montant de 92 728€. Une provision de 8.220 € est en revanche constatée sur un débiteur divers.

- **Charges et produits exceptionnels**

En application du plan comptable général, les produits et charges de l'exercice sont classés au compte de résultat de manière à faire apparaître distinctement le résultat courant (résultat d'exploitation + résultat financier) et le résultat exceptionnel. Les charges et produits exceptionnels dont le détail est fourni ci-dessous sont ceux de nature à fausser l'appréciation de la performance économique de l'entreprise et notamment ceux qui présentent un caractère inhabituel, anormal et peu fréquent.

- *les charges et produits exceptionnels comptabilisés sur l'exercice sont détaillés ci-dessous (en euros) :*

<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
<b>LIBELLE</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>CHARGES</b>	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>
Sur operation de gestion	39 555	2 456	37 099
sur operation en capital	886 895	28 624	858 271
Reprise/Dotation	900		900
			-
<b>TOTAUX</b>	<b>927 350</b>	<b>31 080</b>	<b>896 271</b>

- **Transfert de charges**

NÉANT

- **Provisions pour risques et charges**

NÉANT

- **Produits à recevoir et charges à payer**

	<b>31/12/2023</b>
<b>Produits à recevoir</b>	
<hr/>	
<b>TOTAL</b>	
<hr/>	
<b>Charges à payer</b>	
Factures non parvenues	20432,39
Dettes sociales	111589,49
Dettes fiscales	6022,32
<b>TOTAL</b>	<b>138044,2</b>

- **Résultat des sociétés civiles particulières**

La société Chalus Chegaray et Cie détient 99,80% de la SCP FOC :

Conformément aux statuts de cette société, les résultats sont répartis aux associés dès leur constitution, proportionnellement au nombre de parts appartenant à chacun d'eux. A la clôture de 2023, une perte de -7.094,93 euros a été constatée.

## **AUTRES INFORMATIONS**

- **Capitaux propres**

La variation des capitaux propres est détaillée dans le tableau ci dessous :

Capitaux Propres

	Début d'exercice	Affectation résultat	Dividendes	Resultat N	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
CAPITAL	5 703 960					(79 350)	5 624 610
PRIMES D'EMISSION	87 134						87 134
PRIME D'APPORT	2 300						2 300
RESERVE LEGALE	809 050						809 050
RESERVES REGLEMENTEES	129 970						129 970
AUTRES RESERVES	40 819 034		(1 083 752)			(491 970)	39 243 312
REPORT A NOUVEAU	0	(369 383)					(369 383)
RESULTAT N-1	(369 383)	369 383					0
RESULTAT N				1 677 975			1 677 975
PROV. REGLEMENTEES	0						0
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>47 182 065</b>	<b>0</b>	<b>(1 083 752)</b>	<b>1 677 975</b>	<b>0</b>	<b>(571 320)</b>	<b>47 204 968</b>

- **Composition du capital social**

Le capital social est composé de 374.974 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 15€, à l'issue d'une opération de rachat ou annulation de 5.290 actions d'un associé partiellement sortant.

- **Evènements significatifs de l'exercice**

Le conflit entre L'Ukraine et la Russie n'a pas généré à ce jour d'impacts significatifs au niveau de la holding, mais certaines de ses participations ont pu être impactées. La direction n'anticipe pas d'impact remettant en cause la continuité d'exploitation des différentes sociétés.

- **Evènements post-clôture**

Néant

- **Comptes consolidés**

La société n'ayant plus d'obligation légale d'établir des comptes consolidés, le conseil d'administration a pris la décision de ne plus présenter de comptes consolidés à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

- **Intégration fiscale**

La société avait opté en 2011 pour le régime de l'intégration fiscale et à la clôture 2023 les filiales qu'elle détient au moins à 95% et intégrées dans le périmètre sont :

- CHALUS CHEGARAY & CIE
- COMENT
- SCI BASSIN
- SCI COMITÉ
- SCI GALERIES
- SAS 15NANCY
- RDC
- CAVAS
- AVS

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque filiale conserve la charge d'impôt qu'elle aurait supportée si elle avait été imposée séparément. Les économies d'impôts réalisées du fait de l'intégration fiscale bénéficient intégralement à la société mère.

Pour l'exercice 2023, l'économie d'impôt ainsi réalisée est de 5.312 €

- **Honoraires Commissaires aux comptes**

Les honoraires des commissaires aux comptes au titre de la mission de contrôle légal des comptes sociaux pour 2023 s'élèvent à 12 000 €.

- **Engagements hors bilan**

- ★ *Indemnités de départ à la retraite*

Au 31 décembre 2023, la société a estimé ses engagements en matière d'indemnité de départs à la retraite selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (Norme Européenne) et par la norme FAS 87 (Norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Les hypothèses principales retenues pour cette évaluation sont détaillées ci-dessous :

- ★ Taux d'actualisation : 3,20 %
- ★ Revalorisation des salaires de 1% annuel
- ★ Charges sociales patronales : 52/46%
- ★ Turn-over faible de l'entreprise depuis sa création

- ★ Table de mortalité INSEE 2022
- ★ Départ volontaire à la retraite (Départ à l'initiative du salarié) : 100 %
- ★ Mise à la retraite par l'employeur : 0 %
- ★ Age de départ à la retraite : 64 ans.

La valorisation de cette indemnité a été calculée à 79.212,24€.  
Cet engagement n'est pas provisionné dans les comptes.

★ *Cautions solidaires*

## **SCI GALERIES**

- **SOCIETE GENERALE : 2 000 000 €**

La société s'est portée caution de sa filiale SCI des Galeries sur la totalité de l'emprunt de 2 millions d'euros consenti par la Société Générale en avril 2010 et affecté à l'achat d'un immeuble de bureau au Havre. Le montant en principal à la clôture 2023 est de 265 800 € et le cautionnement est consenti jusqu'au 8 avril 2025. La pandémie COVID - 19 du premier semestre 2020 a incité la société à demander un report de 6 mois de ses échéances. Le cautionnement sera donc étendu d'une durée égale, soit jusqu'en Octobre 2025.

## **COMENT**

- **CIC : 250 000 €**

La société s'est portée caution de sa filiale COMENT sur la totalité de l'emprunt consenti par le CIC et affecté à un crédit de trésorerie pour les besoins en trésorerie de sa participation JRDM. Le crédit de trésorerie est utilisable techniquement par escompte de billets financiers à libre utilisation. Le montant des plafonds autorisés est de 250 000 €.

Cet emprunt a été intégralement remboursé à la clôture de l'exercice 2023 et le cautionnement a automatiquement pris fin.

## **CAVAS**

- **BNP : 67 000€**

La société s'est portée caution de sa filiale CAVAS sur la totalité de l'emprunt consenti par la BNP en novembre 2017 et affecté aux investissements opérationnels (véhicules, chariot élévateur, racks, ...) pour un montant de 67 000 €. Cet emprunt a été intégralement remboursé à la clôture de l'exercice 2023 et le cautionnement a donc pris fin automatiquement.

- **BNP : 550 000 €**

Elle s'est également portée caution en juillet 2018 sur la totalité de l'emprunt de 550 000€ à la BNP pour l'acquisition de la société AVS par CAVAS. Le montant en principal à la clôture 2023 est de 161 207 €. Le cautionnement est consenti jusqu'au 5 juillet 2025.

## 15NANCY

- **BNP : 7 000 000 €**

Enfin la société s'est portée caution de sa filiale SAS 15Nancy sur la totalité de l'emprunt de 7 millions d'euros consenti par la BNP affecté à l'achat d'un immeuble de bureau à Paris (10ème) en 2011. Le montant en principal à la clôture 2023 est de 1.960.969 €. Le cautionnement est consenti jusqu'au 24 janvier 2028. La pandémie COVID - 19 du premier semestre 2020 a incité la société à demander un report de 6 mois de ses échéances. Un deuxième report (6 mois) a été obtenu en 2020. Le cautionnement sera donc étendu d'une durée égale, soit jusqu'en Janvier 2029.

- **CREDIT AGRICOLE : 3 500 000 €**

Elle s'est également portée caution en avril 2017 sur la totalité de l'emprunt de 3.5 millions d'euros au Crédit Agricole pour la construction de l'hôtel (transformation des bureaux en hôtel). Le montant en principal à la clôture 2023 est de 2.602.064 €. Le cautionnement est consenti jusqu'en juillet 2033. La pandémie COVID - 19 du premier semestre 2020 a incité la société à demander un report de 6 mois de ses échéances. Un deuxième report (6 mois) a été obtenu en 2020. Le cautionnement sera donc étendu d'une durée égale, soit jusqu'en Juillet 2034.

- **BPI : 3 500 000 €**

Elle s'est également portée caution en avril 2017 sur la totalité de l'emprunt de 3.5 millions d'euros à la BPI, pour la construction de l'hôtel (transformation des bureaux en hôtel). Le montant en principal à la clôture 2023 est de 2 277.117 €. Le cautionnement est consenti jusqu'au 30 avril 2032. La pandémie COVID - 19 du premier semestre 2020 a incité la société à demander un report de 6 mois de ses échéances. Un deuxième report (6 mois) a été obtenu en 2020. Le cautionnement sera donc étendu d'une durée égale, soit jusqu'au 30 avril 2033.

- **CREDIT AGRICOLE : 2 000 000 €**

Elle s'est également portée caution en mars 2020 sur la totalité de l'emprunt de 2 millions d'euros au Crédit Agricole pour renforcer la trésorerie de l'hôtel. Le montant

en principal à la clôture 2023 est de 1 504 254 €. Le cautionnement est consenti jusqu'en juin 2031.

- **BNP : 1 000 000 €**

Elle s'est également portée caution en avril 2020 sur la totalité de l'emprunt de 1 millions d'euros au Crédit Agricole pour renforcer la trésorerie de l'hôtel. Le montant en principal à la clôture 2023 est de 780 488 €. Le cautionnement est consenti jusqu'en novembre 2030.

★ *Autres engagements*

**ASF VII L.P**

La société a investi dans le Limited Partnership ASF VII L.P. et s'est engagée à hauteur de 5 000 000 USD en novembre 2015.

Au 31 décembre 2023, la société a été appelée sur cet engagement à hauteur de 3.637.974 USD (73%) et pourrait donc encore être appelée à hauteur de 1.362.026 USD (27%).

**TR CAPITAL III**

La société a investi dans TR CAPITAL III et s'est engagée à hauteur de 226 000 USD en 2018. Au 31 décembre 2023, la société a été appelée sur la totalité de cet engagement.

- **Effectif moyen**

Sur l'exercice, l'effectif moyen de la société était de 12 salariés.

- **Transactions avec les parties liées figurant en conventions réglementées**

Les transactions avec les parties liées ne sont pas mentionnées car elles concernent, soit des transactions conclues à des conditions normales de marché, soit des transactions exclues de la liste des transactions avec des parties liées à indiquer dans l'annexe.

- **Liste des filiales et participations**

En milliers d'euros	Quote-Part du capital détenu	Capital	Capitaux propres à la dernière clôture	Chiffre d'affaire à la clôture	Résultat à la clôture	Date de clôture
<b>Filiales détenues à plus de 50%</b>						
SCP Foc - Siren : 379693864 1-5 quai George V - 76600 Le havre	99,80%	8	1	-	(7)	31-déc.-23
Holding Colloquium - SAS - Siren : 330730573 1-5 quai George V - 76600 Le havre	71,98%	140	3 497	-	122	31-déc.-23
Coment - SIREN : 534088059 1-5 quai George V 76600 Le Havre	100,00%	500	-7 170	-	(633)	31-déc.-23
SARL RDC - Siren : 393203963 1-5 quai George V - 76600 Le havre	99,99%	4 709	1 603	696	(455)	31-déc.-23
Cavas - Siren : 501261069 ZA du Petit Lanquetot - 76210 Lanquetot	100,00%	520	-151	3 337	(341)	31-déc.-23

**Filiales et participations à moins de 50%**